

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 28 janvier 2005  
(convocation du 17 janvier 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Janvier Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain  
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. TOUTON Elisabeth  
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Michel  
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard  
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick  
M. VALADE Jacques à M. CAZABONNE Alain  
M. BANNEL Jean-Didier à M. NEUVILLE Michel  
M. BOCCHIO Claude à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien  
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel  
M. CANOVAS Bruno à Mme PUJO Colette (à compter de 10 h 00)  
Mme CASTANET Anne à Mme JORDA DEDIEU Carole (jusqu'à 10 h 15)  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. QUANCARD Joël (jusqu'à 11 h 10)

M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry  
Mme. DELAUNAY Michèle à M. RESPAUD Jacques  
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis  
M. DUTIL Silvère à M. MERCIER Michel  
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 11 h 00)  
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard  
M. GUICHOIX Jacques à M. LAMAISSON Serge  
M. HOURCQ Robert à M. ANZIANI Alain  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. DARCHE Michelle  
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick  
M. SIMON Patrick à M. BANAYAN Alexis (à compter de 11 h 00)  
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**GRADIGNAN - Secteur Cayac - Aménagement du carrefour formé par le cours du Général de Gaulle, la route de Pessac, la rue de Poumey et la rue de Canteloup - Bilan de la concertation - Approbation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'objectif de l'opération consiste à réaménager, sur la commune de Gradignan, le carrefour à feux existant formé par le cours du Général de Gaulle (RN10), la route de Pessac, la rue de Poumey et la rue de Canteloup (RD109 E6) aux abords du ruisseau de l'Eau Bourde, secteur du moulin de Cayac.

Ce projet d'aménagement de voirie est situé à l'intersection d'itinéraires intercommunaux inscrits dans le réseau hiérarchisé de voirie de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Eu égard au Plan des Déplacements Urbains, ce programme permettra de requalifier le cours du Général de Gaulle, axe d'entrée d'agglomération, afin de mieux partager l'espace public, de réduire la vitesse des véhicules et de créer une nouvelle image aux abords d'un site classé.

Cet aménagement a pour objectif essentiel d'améliorer la sécurité, notamment en faveur des piétons et des cyclistes, par la mise en œuvre d'une continuité d'aménagements existants.

Par délibération n°2003/0636 en date du 19 septembre 2003, le Conseil de Communauté a décidé d'ouvrir ce projet à la concertation préalable.

La mise en place de cette concertation résulte de l'application de l'article L.300.2 du Code de l'Urbanisme qui fait obligation aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) de délibérer sur les objectifs poursuivis et sur les modalités d'une concertation associant les habitants, les associations locales et autres personnes concernées pendant la durée de l'élaboration des projets de nature à modifier de façon substantielle leur cadre de vie.

A l'ouverture de la concertation, le projet préconisait la création de trois carrefours giratoires, dont deux se situant sur l'itinéraire du cours du Général de Gaulle, et le troisième sur la rue de Canteloup.

Au cours de cette concertation, suite à l'intervention de paysagistes, pour une plus grande intégration dans le site, les réflexions ont évolué vers un projet à un carrefour giratoire unique sur le cours du Général de Gaulle, où se raccordent les rues de Poumey et de Canteloup.

L'opération consiste également à maintenir, voire développer les capacités de stationnement existant aux abords d'équipements publics très fréquentés.

Cette concertation sur le projet de requalification du secteur Cayac de la commune de Gradignan destinée à recevoir les observations et suggestions du public, s'est déroulée du 27 octobre 2003 au 12 novembre 2004, en association avec la ville de Gradignan.

Il convient maintenant d'en dresser un bilan.

Les dossiers avec registres de concertation, mis à la disposition du public, à la mairie de Gradignan ainsi qu'au siège de la Communauté urbaine de Bordeaux, ne font état d'aucune observation.

Ce dernier projet a fait également l'objet d'une présentation publique en mairie lors du forum de l'Urbanisme et de la Vie Locale le 2 octobre 2004 et n'a pas reçu d'observation particulière, ni défavorable de la part des administrés.

Aucune opposition, ni demande ou suggestion de modification du projet n'a donc été relevée.

Nous vous demandons, en conséquence, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- Approuver le bilan de la concertation préalable relative à l'opération susvisée, tel qu'il est dressé ci-dessus.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 janvier 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
14 FÉVRIER 2005

M. ALAIN DAVID

